

# Document d'aide Circulaire 2016/1 « Publication – banques »

**Relations entre les tableaux de publication et les annonces réglementaires**

20 juin 2018

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Relations entre les tableaux de la Circ.-FINMA 2016/1 .....</b>	<b>3</b>
2.1	Tableau KM1 : Chiffres-clés essentiels réglementaires.....	5
2.2	Tableau KM2 : Chiffres-clés essentiels « exigences TLAC (au niveau du groupe de résolution) » .....	6
2.3	Tableau OV1 : Aperçu des positions pondérées par le risque .....	7
2.3.1	Tableau OV1 en cas de publication complète.....	7
2.3.2	Tableau OV1 en cas de publication partielle.....	8
2.4	Tableau LI1 : Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires .....	8
2.5	Tableau PV1 : Ajustements de valeur prudentiels .....	9
2.6	Tableau CC1 : Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte.....	9
2.7	Tableau TLAC1 : Composition du TLAC des banques systémiques internationales (au niveau du groupe de résolution).....	9
2.8	Tableau LR1 : Ratio de levier : comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier.....	10
2.9	Tableau CR[*] : Risque de crédit.....	10
<b>3</b>	<b>Relations entre les tableaux de la Circ.-FINMA 2016/01 et le système d'annonce réglementaire .....</b>	<b>11</b>
3.1	KM1 : Chiffres-clés essentiels réglementaires.....	11
3.2	OV1 : Aperçu des positions pondérées par le risque .....	15
3.3	CR1 : Risques de crédit : qualité de crédit des actifs .....	16
3.4	IRRBB-A/A1 .....	17
3.4.1	IRRBBA .....	17
3.4.2	IRRBBA1 .....	18
3.5	IRRBB1 .....	21

## 1 Introduction

Ce document informe sur :

- les relations entre les tableaux de publication de la Circ.-FINMA 16/1 « Publication – banques », autrement dit sur les rapports entre certaines cellules de ces tableaux (chapitre 2) ;
- les relations entre les tableaux de publication, applicables avant par les banques de catégorie 4 et 5 et le système d'annonce réglementaire dans le cadre de l'état des fonds propres et des liquidités (cf. chapitre 3).

## 2 Relations entre les tableaux de la Circ.-FINMA 2016/1

La matrice reproduite à la page suivante indique s'il existe des relations entre les tableaux de la Circ.-FINMA 2016/1. Si c'est le cas, les chiffres entre crochets indiquent dans lequel des sous-chapitres suivants ces relations sont détaillées.

Ainsi, le tableau KM1 reprend par ex. des valeurs des tableaux CCA1, CCyB1, LR2, LIQ1 et LIQ2. Le chapitre 2.1 détaille les différentes relations entre les champs. La valeur à la ligne 1, colonne a du tableau KM1 correspond par exemple à la valeur à la ligne 29, colonne a du tableau CC1. Ci-après, cette relation est exprimée comme suit sous forme abrégée :

$$[\text{KM1:1/a}] = [\text{CC1:29/a}]$$

La syntaxe générale est donc [TABLEAU:référence de la ligne/référence de la colonne]

]

		KM		OV		LI			PV1	CC			TLAC			GSIB1	CCyB1	LR		LIQ			CR[*]	CCR[*]	SEC[*]	MR[*]	IRRBB[*]	REM[*]
		KM1	KM2	OVA	OV1	LI1	LI2	LIA	PV1	CC1	CC2	CCA	TLAC1	TLAC2	TLAC3	GSIB1	CCyB1	LR1	LR2	LIQA	LIQ1	LIQ2	CR[*]	CCR[*]	SEC[*]	MR[*]	IRRBB[*]	REM[*]
KM	KM1									[1]						[1]		[1]		[1]	[1]							
	KM2											[2]																
OV	OVA																											
	OV1									[3]												[3]	[3]	[3]	[3]			
LI	LI1						[4]				[4]																	
	LI2						[4]																					
	LIA																											
PV1	PV1									[5]																		
CC	CC1	[1]			[3]				[5]		[6]						[6]											
	CC2						[4]			[6]																		
	CCA																											
TLAC	TLAC1		[2]																									
	TLAC2																											
	TLAC3																											
GSIB1	GSIB1																											
CCyB1	CCyB1	[1]							[6]		[7]																	
LR	LR1																											
	LR2	[1]															[8]											
LIQ	LIQA																											
	LIQ1	[1]																										
	LIQ2	[1]																										
CR[*]	CR[*]			[3]																		[9]						
CCR[*]	CCR[*]			[3]																								
SEC[*]	SEC[*]			[3]																								
MR[*]	MR[*]			[3]																								
IRRBB[*]	IRRBB[*]																											
REM[*]	REM[*]																											
OPA	OPA																											

## 2.1 Tableau KM1 : Chiffres-clés essentiels réglementaires

[KM1:1/a]	=	[CC1:29/a]
[KM1:2/a]	=	[CC1:45/a]
	=	[LR2:20/a]
[KM1:3/a]	=	[CC1:59/a]
[KM1:4/a]	=	[CC1:60/a]
[KM1:5/a]	=	[CC1:61/a]
[KM1:6/a]	=	[CC1:62/a]
[KM1:7/a]	=	[CC1:63/a]
[KM1:8/a]	=	[CC1:65/a]
[KM1:9/a]	=	[CC1:66/a]
[KM1:9/a] (en cas d'utilisation du tableau KM1 à publier à une fréquence semestrielle) (a)	=	[CCyB1:Total/d]
[KM1:9/b] (en cas d'utilisation du tableau KM1 à publier à une fréquence trimestrielle) (a)		
[KM1:9/a] dans le tableau KM1 (b)		
[KM1:10/a]	=	[CC1:67/a]
[KM1:12/a]	=	[CC1:68/a]
[KM1:12b/a]	=	[CC1:68b/a]
[KM1:12c/a]	=	[CC1:68a/a]

[KM1:12d/a]	=	[CC1:68d/a]
[KM1:12e/a]	=	[CC1:68f/a]
[KM1:13/a]	=	[LR2:21/a]
[KM1:14/a]	=	[LR2:22/a]
[KM1:15/a]	=	[LIQ1:21/b]
[KM1:16/a]	=	[LIQ1:22/b]
[KM1:17/a]	=	[LIQ1:23/b]
[KM1:18/a]	=	[LIQ2:14/e]
[KM1:19/a]	=	[LIQ2:33/e]
[KM1:20/a]	=	[LIQ2:34/e]

## 2.2 Tableau KM2 : Chiffres-clés essentiels « exigences TLAC (au niveau du groupe de résolution) »

[KM2:1/a]	=	[TLAC1:22/a]
[KM2:2/a]	=	[TLAC1:23/a]
Remarque : le montant agrégé sur tous les groupes de résolution dans [KM2:2/a] n'est pas nécessairement identique au montant dans [KM1:4/a]		
[KM2:3/a]	=	[TLAC1:25/a]

[KM2:4/a]	=	[TLAC1:24/a]
[KM2:5/a]	=	[TLAC1:26/a]
[KM2:6c/a]	=	[TLAC1:14] / [TLAC1:13]
Applicable uniquement si la mention [Oui] figure dans [KM2:6b].		

## 2.3 Tableau OV1 : Aperçu des positions pondérées par le risque

Une distinction doit être faite entre le tableau OV1 avec publication complète ou partielle.

### 2.3.1 Tableau OV1 en cas de publication complète

[OV1:2/a]	=	[CR4:8/e]
[OV1:3/a]	=	[CR6: Total (tous les portefeuilles)/i] + [CR10: financements spéciaux: Total RWA]
[OV1:5/a]	=	[CR6: Total (tous les portefeuilles)/i] + [CR10: financements spéciaux: Total RWA]
[OV1:6/a]	=	[CCR1:6/f + CCR2:4/b + CCR8:1/b + CCR8:11/b]
[OV1:11/a]	=	[CR10/titres de participation dans la méthode de pondération simple/total RWA] + les RWA pour les titres de participation du portefeuille de banque déterminés selon la méthode des modèles internes (§ 343-349 du texte Bâle II)
[OV1:16/c]	=	[SEC3:1/n + SEC3:1/o + SEC3:1/p + SEC3:1/q] + [SEC4:1/n + SEC4:1/o + SEC4:1/p + SEC4:1/q]
[OV1:21/a]	=	[MR1(b):9/a]
[OV1:21/c]	=	[MR1:12/a]

---

[OV1:22/a] = [MR2(b):8/f]

---

[OV1:22/c] = [MR2:11]

---

[OV1:22/b] = [MR3:1/d]

---

[OV1:22/a] = [MR3:6/d]

---

[OV1:25/a] = 250% \* [[CC1:73/a]+ [CC1:74/a]+ [CC1:75/a]]

---

### 2.3.2 Tableau OV1 en cas de publication partielle

---

[OV1:1/a] = [CR4:8/e]

---

[OV1:20/a] = [[MR1(b):9/a]

---

[OV1:25/a] = 250% \* [[CC1:73/a]+ [CC1:74/a]+ [CC1:75/a]]

---

## 2.4 Tableau LI1 : Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires

---

Valeurs dans les colonnes (a) et (b) du tableau LI1 = Valeurs dans les colonnes (a) et (b) du tableau CC2 avant l'extension de la présentation du bilan dans le but de présenter tous les éléments recensés dans CC2 (c.-à-d. avant l'étape 2 telle que décrite au chapitre 2 du document *Composition of capital disclosure requirements – Rules Text*, juin 2012, du Comité de Bâle (<http://www.bis.org/publ/bcbs221.pdf>))

---

Ligne « Total des actifs » : [LI2:1/a]  
[LI1/b] à [LI1/g]

---



---

Ligne « Total engage-  
ments » : [L11/b] à [L11/g] = [LI2:2/a]

---

## 2.5 Tableau PV1 : Ajustements de valeur prudentiels

---

[PV1:12/f] = [CC1:7/a]

---

## 2.6 Tableau CC1 : Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte

---

[CC1:66/a] = [CCyB1:Total/d]  
(pour toutes les banques)

---

[CC1] : [CC2] Chaque position présentée dans CC2 doit être associée à la position correspondante dans CC1

---

## 2.7 Tableau TLAC1 : Composition du TLAC des banques systémiques internationales (au niveau du groupe de résolution)

---

[G-SIB niveau du groupe  
TLAC1:30/a] = [CCyB1:Total/d]

---

2.8 Tableau LR1 : Ratio de levier : comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier

---

$$[\text{LR1:10/a}] = [\text{LR2:21/a}]$$

---

2.9 Tableau CR[\*] : Risque de crédit

---

$$[\text{CR1:1/d}] = [\text{CR3:1/a}] + [\text{CR3:1/b1}] \quad \text{avec } [\text{CR3:1/b1}] = [\text{CR3:1/b}] + [\text{CR3:1/d}] + [\text{CR3:1/f}]$$

---

$$[\text{CR1:2/d}] = [\text{CR3:2/a}] + [\text{CR3:2/b1}] \quad \text{avec } [\text{CR3:2/b1}] = [\text{CR3:2/b}] + [\text{CR3:2/d}] + [\text{CR3:2/f}]$$

---

$$[\text{CR1:4/a}] = [\text{CR2:6/a}]$$

---

$$[\text{CR4:14/c} + \text{CR4:14/d}] = [\text{CR5:14/j}]$$

---

### 3 Relations entre les tableaux de la Circ.-FINMA 2016/01 et le système d'annonce réglementaire

En cas de publication partielle, les banques des catégories 4 et 5 doivent publier certains tableaux. Les informations ci-après indiquent pour chaque cellule de ces tableaux où se trouvent les valeurs afférentes sur les formulaires du système d'annonce réglementaire (état des fonds propres, état des liquidités, annonce du risque de taux d'intérêt). Les désignations officielles des formulaires de la BNS et les références correspondantes des cellules sont utilisées.

#### 3.1 KM1 : Chiffres-clés essentiels réglementaires

Tableau pour la publication annuelle

		Désignation en langue anglaise	Référence du formulaire de la BNS	Remarques
	T = année			
	<b>Fonds propres pris en compte (CHF)</b>	<b>Available capital (amounts)</b>		
1	Fonds propres de base durs (CET1)	Common Equity Tier 1 (CET1)	CASABISIRB, position 1.1.1, champ 240	
1a	Fonds propres de base durs, sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	Fully loaded ECL accounting model	n. d.	
2	Fonds propres de base (T1)	Tier 1	CASABISIRB, position 1.1, champ 002	
2a	Fonds propres de base, sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	Fully loaded ECL accounting model Tier 1	n. d.	
3	Fonds propres pris en compte (total)	Total capital	CASABISIRB, position 1, champ 001	
3a	Fonds propres pris en compte, sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	Fully loaded ECL accounting model total capital	n. d.	

	<b>Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)</b>			
4	RWA	<b>Total risk-weighted assets (RWA)</b>	12.5 * CASABISIRB, position 2, champ 093	
4a	<b>Exigences minimales de fonds propres (CHF)</b>		CASABISIRB, position 2, champ 093	
	<b>Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % der RWA)</b>	<b>Risk-based capital ratios as a percentage of RWA</b>		
5	Ratio CET1 (%)	Common Equity Tier 1 ratio (%)	CASABISIRB Position 4.7.1	Ligne 1 / Ligne 4
5a	Ratio CET1 sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	Fully loaded ECL accounting model Common Equity Tier 1 (%)	n. d.	
6	Ratio de fonds propres de base (%)	Tier 1 ratio (%)	CASABISIRB Position 4.7.2	Ligne 2 / Ligne 4
6a	Ratio de fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	Fully loaded ECL accounting model Tier 1 ratio (%)	n. d.	
7	Ratio de fonds propres globaux (%)	Total capital ratio (%)	CASABISIRB Position 4.7.3	Ligne 3 / Ligne 4
7a	Ratio de fonds propres globaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	Fully loaded ECL accounting model total capital ratio (%)	n. d.	
	<b>Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)</b>	<b>Additional CET1 buffer requirements as a percentage of RWA</b>		
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019) (%)	Capital conservation buffer requirement (2.5% from 2019) (%)	CASABISIRB Position 4.5.2	
9	Volant de fonds propres anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	Countercyclical buffer requirement (%)	CASABISIRB Position 3.2.4.2, champ 593	
10	Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique selon le standard minimal de Bâle (%)	Bank G-SIB and/or D-SIB additional requirements (%)	CASABISIRB Position 4.5.4, champ 596	

11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	Total of bank CET1 specific buffer requirements (%)	n. d.	= lignes 8 + 9 + 10
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	CET1 available after meeting the bank's minimum capital requirements (%)	n. d.	Champ de publication nouvellement inséré, le calcul doit encore être intégré à la section 4.7 de CASABISIRB, à la suite de l'audition
	<b>Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)</b>			
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)		CASABISIRB, position 3.2.2.1, champ 484 + CASABISIRB, position 3.2.6.1, champ 491 + CASABISIRB, position 3.2.7.1, champ 493	
12b	Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 OFR) (%)		CASABISIRB, position 3.2.3.2, champ 487	
12c	Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR		CASABISIRB, position 4.7.9	
12d	Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR		CASABISIRB, position 4.7.11	
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR		CASABISIRB Position 4.6.1.1	

	<b>Ratio de levier Bâle III</b>			
13	Engagement global (CHF)	Total Basel III leverage ratio exposure measure	LERA_BIS Position 2, champ 021	
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	Ratio de levier Bâle III (%)	LERA_BIS Position 4, champ 042	= Ligne 2 / Ligne 13
14a	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global) sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	Fully loaded ECL accounting model Basel III leverage ratio (%)	n. d.	= Ligne 2a / Ligne 13
	<b>Ratio de liquidités (LCR)</b>	<b>Liquidity Coverage Ratio</b>		
15	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	Total HQLA	LCR_G01_A, champ 268	
16	Numérateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	Total net cash outflow	LCR_G01_A, champ 182	
17	Ratio de liquidités, LCR (in %)	LCR ratio (%)	LCR_G01_A, champ 270	
	<b>Ratio de financement (NSFR)</b>	<b>Net Stable Funding Ratio</b>		
18	Refinancement disponible stable (en CHF)	Total available stable funding	NSFR_G01, champ 75	
19	Refinancement stable nécessaire (en CHF)	Total required stable funding	NSFR_G01, champ 352	
20	Ratio de financement, NSFR (en %)	NSFR ratio	NSFR_G01, champ 356	

### 3.2 OV1 : Aperçu des positions pondérées par le risque

Tableau pour les banques soumises à publication partielle

		Référence du formulaire de la BNS	Remarques
1	Risque de crédit	CASABISIRB Position 2.1, champ 094	
20	Risque de marché	CASABISIRB Position 2.3, champ 155	
24	Risque opérationnel	CASABISIRB Position 2.4, champ 171	
25	Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250 %)	CASABISIRB Position 2.5, champ 477	
27	Total (1 + 20 + 24 + 25)		

### 3.3 CR1 : Risques de crédit : qualité de crédit des actifs

Remarque : les informations sur les lignes 1 et 2 ne sont pas disponibles séparément dans l'état des fonds propres. La structure des lignes 1 et 2 choisie pour le tableau de publication suit la logique de la présentation des comptes, où ces informations séparées sont disponibles.

		a	b	c	d
		Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes (a + b – c)
		Positions en défaut	Positions pas en défaut		
1	Créances (sans les titres de dette)	Somme des valeurs à la ligne 2, colonne 1 de CRSABIS_[1,...,7]		Somme des valeurs à la ligne 2, colonne 2 de CRSABIS_[1,...,7]	Somme des valeurs à la ligne 2, colonne 3 de CRSABIS_[1,...,7]
2	Titres de dette				
3	Expositions hors bilan	Somme des valeurs à la ligne 3, colonne 1 de CRSABIS_[1,...,7]		Somme des valeurs à la ligne 3, colonne 2 de CRSABIS_[1,...,7]	Somme des valeurs à la ligne 3, colonne 3 de CRSABIS_[1,...,7]
4	TOTAL	Somme des valeurs à la ligne 1, colonne 1 de CRSABIS_[1,...,7]		Somme des valeurs à la ligne 1, colonne 2 des formulaire CRSABIS_[1,...,7]	Somme des valeurs à la ligne 1, colonne 3 de CRSABIS_[1,...,7]



### 3.4 IRRBB-A/A1

#### 3.4.1 IRRBBA

Publication d'informations qualitatives			
a – f; h: ---			
g	Description générale des hypothèses-clés et des paramètres-clés de la modélisation utilisés pour calculer $\Delta EVE$ et $\Delta NII$ dans le tableau IRRBB1 et en prenant en compte les positions et devises selon le tableau IRRBBA1, selon la répartition suivante :		
1	Modification de la valeur actuelle des fonds propres ( $\Delta EVE$ )	Détermination des flux de paiement : prise en compte des marges de taux et des autres composantes	ZR004_104.MELD: Champ 07
2		Procédure de mapping : description des procédures de mapping des paiements mises en œuvre	ZR004_104.MELD: Champ 07
3		Taux d'escompte : description des taux d'escompte (spécifiques aux produits) ou hypothèses d'interpolation	ZR004_104.MELD: Champ 06
4	Modification des revenus attendus ( $\Delta NII$ )	Description de l'approche et des hypothèses centrales du modèle de détermination des modifications des revenus futurs	ZR004_104.MELD: Champ 09
5	Date de redéfinition des taux des positions à taux variables	Description de l'approche, y c. les hypothèses et paramètres centraux servant à déterminer la date de redéfinition des taux et les flux de fonds des positions à taux variables	ZR004_104.MELD: Champ 08
6	Positions comportant des options de remboursement	Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de remboursement anticipées liées à des comportements	ZR004_104.MELD: Champ 07
7	Placements à terme	Description des hypothèses et procédures de prise en compte des retraits anticipés liés à des comportements	ZR004_104.MELD: Champ 07
8	Options de taux automatiques	Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de taux automatiques, non liées à des comportements	ZR004_104.MELD: Champ 07
9	Positions en dérivés	Description du but, des hypothèses et procédures des dérivés de taux linéaires et non-linéaires	-
10	Autres hypothèses	Description des autres hypothèses et procédures ayant un impact sur le calcul des valeurs des tableaux IRRBBA1 et IRRBB1, à l'instar de l'agrégation en matière de devises et des hypothèses de corrélation au niveau des taux	-

### 3.4.2 IRRBBA1

		Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
		Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 5 % des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan			Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie	Créances sur les banques	-	-	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 52, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 52, champ 01		
	Créances sur la clientèle	-	-	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 53, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 53, champ 01		
	Hypothèques du marché monétaire	-	-	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 54, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 54, champ 01		
	Hypothèques à taux fixes	-	-	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 55, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 55, champ 01		
	Immobilisations financières	-	-	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 56, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 56, champ 01		

	Autres créances	-	-	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 57, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 57, champ 01		
	Créances découlant de dérivés de taux	-	-	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 58, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 58, champ 01		
	Engagements envers les banques	-	-	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 60, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 60, champ 01		
	Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-	-	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 61, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 61, champ 01		
	Obligations de caisse	-	-	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 62, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 62, champ 01		
	Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	-	-	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 63, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 63, champ 01		
	Autres engagements	-	-	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 64, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 64, champ 01		
	Engagements résultant de dérivés de taux	-	-	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 65, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 65, Champ 01		
Date de redéfinition du taux non définie	Créances sur les banques	-	ZR001_101a.M ELD CHF: Ligne 63, champ 01	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 67, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 67, champ 01		
	Créances sur la clientèle	-	ZR001_101a.M ELD CHF: Ligne 64, champ 01	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 68, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 68, champ 01		
	Créances hypothécaires à taux variables	-	ZR001_101a.M ELD CHF: Ligne 65, champ 01	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 69, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 69, champ 01		

	Autres créances à vue	-	ZR001_101a.M ELD CHF: Ligne 66, champ 01	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 70, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 70, champ 01		
	Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants	-	ZR001_101a.M ELD CHF: Ligne 68, champ 01	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 72, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 72, champ 01		
	Autres engagements à vue	-	ZR001_101a.M ELD CHF: Ligne 69, champ 01	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 73, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 73, champ 01		
	Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	-	ZR001_101a.M ELD CHF: Ligne 70, champ 01	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 74, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 74, champ 01		
	Total	-	-	-	ZR002_102A.MELD: Ligne 75, champ 02	ZR002_102A.MELD: Ligne 75, champ 01	-	-

### 3.5 IRRBB1

En CHF	$\Delta$ EVE (fluctuation de la valeur économique)		$\Delta$ NII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	T	T-1	T	T-1
Hausse parallèle	ZR002_102.MELD: Ligne 10, champ 23	-	ZR002_102.MELD: Ligne 34, champ 23	-
Baisse parallèle	ZR002_102.MELD: Ligne 11, champ 23	-	ZR002_102.MELD: Ligne 35, champ 23	-
Choc dit <i>steepener</i>	ZR002_102.MELD: Ligne 12, champ 23	-		
Choc dit <i>flattener</i>	ZR002_102.MELD: Ligne 13, champ 23	-		
Hausse des taux à court terme	ZR002_102.MELD: Ligne 14, champ 23	-		
Baisse des taux à court terme	ZR002_102.MELD: Ligne 15, champ 23	-		
Maximum	MAX[(ZR002_102.MELD: Ligne 10, Champ 23);(ZR002_102.MELD: Ligne 11, champ 23);(ZR002_102.MELD: Ligne 12, champ 23);(ZR002_102.MELD: Ligne 13, champ 23);(ZR002_102.MELD: Ligne 14, champ 23);(ZR002_102.MELD: Ligne 15, champ 23)]	-	MAX[(ZR002_102.MELD: Ligne 34, champ 23);( ZR002_102.MELD: Ligne 35, champ 23)]	-
Période	T		T-1	
Fonds propres de base (Tier 1)	ZR002_102.MELD: Ligne 115, champ 23		-	